



SCI IR et TVA construction

Par **CSMML**, le **08/06/2019** à **14:59**

Bonjour j envisage la création d une SCI pour l achat d un terrain avec un bâtiment artisanal construit dessus. J envisage de construire 2 maisons locatives sur le terrain et louer le bâtiment artisanal. La récupération de la TVA est elle envisageable sur les 2 constructions?

Quelles seraient les contraintes enduites et en cas de revente dans 20 ans ?

Merci